

PROCES-VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DE TOURISME LOIRET DU 5 JUIN 2025

Hôtel Mercure Orléans Portes de Sologne

Domaine de Limère - ARDON

Liste des participants :

Collège 1 : Conseillers départementaux

Mme Laurence BELLAIS, Présidente de
Tourisme Loiret

Mme Line FLEURY, Vice-présidente du Conseil
Départemental

Mme Anne GABORIT, Vice-présidente -
Présidente du Département, Maire de Ligny le
Ribault

Mme Karine HARRIBEY, Conseillère
départementale

M. Jacques MESAS, Vice-président du Conseil
départemental, VP Commission Tourisme CD

M. Jean-Luc RIGLET, Vice-président du CD,
Président de la Commission Tourisme CD

**Collège 2 : organismes consulaires, organismes professionnels et institutions
touristiques représentatifs :**

Membres du Conseil d'administration :

M. Jérôme KOHN, Chambre de métiers et de
l'artisanat du Loiret

Autres :

Mme Claude BECHU, Comité Régional du
Tourisme et des Loisirs

M. Claude BOISSAY, SHOL

Mme Caroline CHAPURON, UMIH 45

Mme Irina HABA, Fédération de pêche du Loiret
et milieu aquatique

Mme Mélanie LEBOT, CCI Loiret

Mme Marie-Christine MARINVAL, fédération

M. Mickaël MOREUIL, élu CCI, Administrateur
Tourisme Loiret, Oh terroir Montargis

Archéologique et historique du Loiret

M. Michael RENARD, Fédération de pêche du
Loiret et milieu aquatique

M. Dominique TINSEAU, Fédération de pêche
du Loiret et milieu aquatique

M. Patrick POMMIER, Comité de randonnée
pédestre Loiret

Collège 3 : Collectivités territoriales

Conseil d'administration :

Mme Marie-Philippe LUBET, Comité directeur
de l'Association des Maires du Loiret, VP
Orléans Métropole, secrétaire Tourisme Loiret,

Autres :

Mme Anessa RIBEIRO, Communauté des communes giennaises

Mme Joëlle PASQUET, VP Tourisme Loiret, VP
Communauté de communes du Pithiverais
Gâtinais, VP Tourisme Loiret

Mme Isabelle ROBINEAU, Vice-présidente
Tourisme Loiret, VP tourisme CC Canaux et
Forêts en Gâtinais

Collège 4 : Offices de Tourisme

Membres du Conseil d'administration :

M. Thomas OSMOND, directeur Office de tourisme Terres de Loire et Canaux

Autres :

M. Axel de BEAUMONT, directeur d'Orléans
Val de Loire Tourisme

Mme COLLIN Emilie, Office de Tourisme
Canaux et Forêts en Gâtinais

M. Dominique LOUIS, directeur Office de
Tourisme Val de Sully

Mme Sophie QUINCHARD, directrice de
l'Office de Tourisme des Terres du Val de Loire

M. Pascal HURAUULT, Cc des Logis/OTI

Mme TOURNAYE Marie-Laure, OT Les Portes de Sologne

M. Patrice SIMON, Office de Tourisme AME

Collège 5 : Professionnels du tourisme et des Loisirs :

Membres du Conseil d'administration :

M. Victor BOYER, Boyer sport nature aventure
Mme Christine FOURNOT, Mercure Orléans Portes de Sologne
M. Benoît GROSJEAN, Président Comité de cyclotourisme du Loiret

M. Xavier LELEVE, Château de Meung/Loire, administrateur Tourisme Loire
M. Jean-Marc PROVIDENCE, Atelier musée de l'Imprimerie, Le Malesherbois, administrateur Tourisme Loiret

Autres :

Mme Laure BOMMELAER, Château de La Bussière
M. et Mme Sophie et Jean-Jacques BORNET, le jardin sauvage St Benoît/Loire
Mme Béatrice BOUARD, gîte la grand cour Darvoy
M. Mme CHARLES, gîtes la Poterie, Donnery
Mme Marie-Odile CLAVEAU, Gîtes Epieds en Beauce et VP Gîtes de France Loiret
Mme Marie-Christine COCHARD, Roseraie de Morailles les jardins de la voie romaine
M. Mme COUTANT, gîte de la Tuilerie
Mme Gaëlle DAMOUR, Gîte Outarville
M. Christian de FROBERVILLE, directeur du Domaine du Ciran
Mme Marie DEGAEY Arboretum des grandes bruyères, Ingrannes
M. Eric DELAMAZIERE, Gîtes Chantilly, Noyers
M. Alphonse DO, SCIC Le Vivier
Mme Priyanka DUPORTAIL, Novotel Orléans Demeures de Campagne
Mme Martine DUTTO et M. Daniel BEAUCHET, gîte les eaux bleues, Tavers
M. Jean-Louis GRUEL, Gîtes Vitry aux Loges
Mme Sophie GUERIN, le Mohair de Sophie

Mme Jennifer HOSSZU, Hôtels Campanile et Best western Arc
M. Noé LEFAVEUR, Les ballons de Loire
M. Marc LEMASSON, La petite Auberge La Ferté st Aubin
Mme Marie-Madeleine MARTIN-FLIN, gîte la Grange, Gien
M. Philippe MERCIER, gîte St Hilaire St Mesmin
M. Gérard PICHON, ANCO
Mme Manon POIRIER ROUSSEAU, Campanile Orléans Sud
Mme Cécile REMY, Directrice du Parc Floral d'Orléans la Source
Mme Martine RICO, Gîte du Bois de la Charbo, St Jean de Braye
Mme Cécile ROBERT-SERMAGE, Atelier de sculpture et peinture
Mme Marie-Christine ROUILLE-PICARD, Gîtes Chaingy
Mme Anita SOURCEAU, Chocolaterie le temps d'une promenade
Mme Yvonne SUERMONDT, Ibis Orléans Gare
Mme Laurence VIGOUROUX, Chambres d'hôtes l'Orée du Bois

Elus :

Mme Pauline MARTIN, Sénatrice
Mme Aurore BAZIN, adjointe maire de Meung/L, identité ville et développement durable/Tourisme
Mme Carole BELLANGER, Conseillère municipale St Hilaire St Mesmin
Mme Aurore CARO, Maire de Meung sur Loire
Mme Dominique DRUPT, Adjointe Maire de Ligny le Ribault
M. Michel FAUGOIN, Adjoint mairie de Chaingy

M. Philippe FOURCAULT, Mairie de Fontenay/Loing
Mme Evelyne LEFEUVRE, Maire de Fontenay/Loing
M. Philippe MALET, adjoint au Maire de Montargis
M. Abel MARTIN, Maire de Douchy Montcorbon
M. Jean-Paul ROCHE, Maire d'Ardon, Président de la communauté de communes des Portes de Sologne

Autres :

Mme Charlotte DURAND, Développeur territorial CD
M. Philippe LACOMBE, directeur de la Culture, CD
M. Luc LAMOUR, Camping- car Park

Mme Maud LUDOX, Orcom Audit, Commissaire aux Comptes
Mme Maud LUNOR, ORCOM Audit
Mme Marie MERCIER, PETR Gâtinais Montargois

M. François POINTEREAU, président des Racines du Pays Loire Beauce
M. Antoine RICHOMME, développeur territorial CD

M. Nicolas ROUILLE, ORCOM Audit
Mme Honorine SIMON, Marque Sologne ADT 41 et ADT45

Liste des excusés :

Parlementaires :

M. Anthony BROUSSE, Député
M. Emmanuel DUPLESSY, Député
M. Thomas MENAGÉ, Député

M. Richard RAMOS, Député
Mme Stéphanie RIST, Députée
M. Hugues SAURY, Sénateur

Conseil départemental :

M. Marc GAUDET, Président du Conseil départemental
Mme Marie-Laure BEAUDOIN, Conseillère départementale
M. Christian BRAUX, CD, ARF Centre Val de Loire
M. Francis CAMMAL, Maire de Gien, VP CD, Président CC Communes giennaises donne pouvoir à M. Jean-Luc Riglet
Mme Aude DENIZOT, Conseillère départementale

Mme Nelly DURY, Conseillère départementale
M. Jean-Pierre GABELLE, Conseiller départemental
Mme Florence GALZIN, Maire de Châteauneuf/Loire
M. Hervé GAURAT, Maire Le Malesherbois, donne pouvoir à MME Joëlle PASQUET
M. Frédéric NERAUD, et Président PETR Gâtinais Montargois,

Conseil d'Administration Tourisme Loiret :

M. Denis GODEAU, La belle de grignon, Vieilles maisons/Joudry
M. Régis GUERIN, VP AME, donne pouvoir à Patrice Simon

M. Jean-Louis HIDAS, VP CC Giennaises, donne pouvoir à Line Fleury

Autres élus :

Mme Katia BAILLY, Maire de la Ferté Saint Aubin
Mme Muriel BATAILLE, élue communauté de communes Beauce Loirétaine donne pouvoir à M. François POINTEREAU
M. Mme LALUQUE, Huilerie LALUQUE
Mme Patricia LECLERC, directrice OT Montargis
M. Jean-Claude LECUGY, fête des vins des côteaux du Giennois, donne pouvoir à Néo Lefaveur
Mme Sandrine LEPRINCE, gîte le Nidoison, Oison
Mme Patricia MOLLEREAU, gîtes ruraux Lorcy
M. Jacques MONTHEL, Comité dép Randonnée pédestre 45, donne pouvoir à P. Pommier
M. Christophe MULQUIN, Outdoor by FD, donne pouvoir à Victor Boyer
M. & Mme Gérard NEZ, gîte de groupes Nancray/Rimarde
Monsieur Xavier POUPAT, Domaine Poupat donne pouvoir à Thomas Osmond
Mme Evelyne RAMBLIER, Manoir des Tourelles, Châteauneuf/Loire

Mme Isabelle REMY, Maison du terroir, Bonny/Loire donne pouvoir à Mme Marie-Christine Cochard
M. Romuald RENAULT, La ferme des Murs Sury aux Bois
Mme Viviane ROUSSEAU, Musée du safran, Boynes, donne pouvoir à M. Jean-Marc Providence
Mme Anaïs RUBAUD, UNAT Centre
M. & Mme SECHET, gîte la Grange de mon Père, Jouy le Potier, donnent pouvoir à Mme Bellais
M. Edouard SORHOUE, Chasse au Trésorleans
Mme Anne de TEMMERMAN, gîtes du Martroy Nargis
M. Philippe VIRY, Gîte Chez Louissette, Cléry St André
Mme Sylvie VOSSION, gîtes, Yèvre la ville
Mme Christina WASQUEZ, Office de Tourisme de Gien

Ordre du jour :

- Bilan de l'année 2024 :
- Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2024
- Rapport moral de la Présidente,
- Rapport d'activité 2024,
- Bilan financier, rapport du Commissaire aux Comptes
- Orientations 2025.
- Validation du budget et des cotisations 2025.
- Questions diverses

Présentation des résultats de l'enquête 2024 TRAVELSAT sur l'expérience des clientèles dans le Loiret

En préambule, Mme Bellais, Présidente de Tourisme Loiret remercie Mme Christine Fournot et toute l'équipe de l'Hôtel Mercure, Portes de Sologne pour son accueil et la mise à disposition de la salle. Elle remercie pour leur présence les acteurs du tourisme, professionnels, associations et fédérations, les offices de tourisme, le CRT, la Région, les chambres consulaires, la fondation du Patrimoine, les parlementaires représentés par Pauline Martin, les membres du Conseil d'Administration, les conseillers départementaux. Elle donne la parole à M. Jean-Paul Roche, maire d'Ardon et président de la communauté de communes des Portes de Sologne.

M. Roche remercie Mme Bellais, Tourisme Loiret de tenir cette Assemblée générale dans sa commune et de l'y avoir invité.

M. Messas, vice-président du Conseil départemental, et vice-président de la commission tourisme prend la parole.

Il présente un panorama complet du tourisme dans le Loiret mettant en avant ses richesses naturelles, culturelles, ses infrastructures. L'année 2025, est marqué par l'inauguration de la nouvelle véloroute le long du canal. Il rappelle le budget annuel dédié au tourisme soit 2 millions d'euros alloués à différents organismes, le principal étant Tourisme Loiret. A partir de 2026, la taxe additionnelle de séjour sera mise en place. Estimée à 300 000€ elle permettra de financer en partie différentes actions touristiques. Pour terminer, M. Messas se veut optimiste pour l'année 2025 et espère des retombées concrètes des JO de 2024.

Approbation du procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2024

Mme Bellais met au vote le procès-verbal de l'Assemblée générale du 6 juin 2024 envoyé à l'ensemble des personnes présentes par mail avec l'invitation.

Sans aucune voix contre ni abstention, le procès-verbal du 6 juin 2024 est adopté à l'unanimité.

Rapport moral de la Présidente,

Mme Bellais commence par rappeler quelques faits marquants de la saison dernière.

L'année 2024 était pour le secteur touristique et pour nous tous français, l'année des Jeux Olympiques et paralympiques de Paris.

Nos équipes chargées de l'observation touristique, au CRT et au sein de Tourisme Loiret, nous avaient prévenues que les années olympiques ne sont généralement pas de grandes années pour les autres régions en dehors du lieu d'accueil, ce qui s'est globalement confirmé : en dehors bien sûr de nos collègues de l'Indre (épreuve de tir à Châteauroux) et de ses quelques répercussions jusque dans le Loiret, l'effet JO aura été assez peu marqué. Toutefois, ce sont les années post-JO qui sont généralement meilleures pour les pays d'accueil, grâce à l'effet positif de la notoriété de l'évènement. Tourisme Loiret avait donc communiqué en Ile-de-France auprès des touristes mais aussi auprès des franciliens (*P.M. 75% des visiteurs des JO étaient franciliens*) afin de renforcer la notoriété de notre département.

Pour autant, la saison 2024 a été globalement bonne malgré un léger tassement par rapport à 2023, qui peut s'expliquer notamment par une météo très difficile en début de saison ainsi que par une comparaison avec l'année 2023 qui avait été relativement bonne.

L'hôtellerie de plein air

Avec 278 000 nuitées, l'hôtellerie de plein air a enregistré un recul de -7% par rapport à 2023, mais de seulement -3% du taux d'occupation : 28%, 3ème meilleur taux d'occupation régional derrière le Loir-et-Cher et l'Indre-et-Loire. La mauvaise météo de début de saison estival explique en grande partie cette évolution.

L'hôtellerie

L'hôtellerie a enregistré 1 300 000 nuitées, dont 50% réalisées au sein de la métropole. Le chiffre est quasi stable avec -2% par rapport à 2023. Le taux d'occupation accuse une baisse un peu plus marquée avec -3% à 55%.

Les hébergements

Les hébergements chez l'habitant ont connu une saison en demi-teinte. Du côté des hébergements réservables sur les plateformes dites "collaboratives" (Booking, AirBnb), le nombre de nuitées réservées a augmenté de +6% par rapport à 2023 et le taux d'occupation était d'environ 46%, stable par rapport à 2023. Le revenu global généré sur le territoire était en progression de 16% par rapport à 2023. Du côté de notre partenaire Gîtes de France, la saison était globalement stable en 2024 avec une légère diminution du nombre de nuitées (-6%) et de touristes accueillis (-4%) mais avec une augmentation du panier moyen (+1,7%).

Pour les sites de visite

Tourisme Loiret enregistre 1 086 000 entrées dans l'ensemble des sites répondant à notre enquête mensuelle. A panel équivalent (P.M.: *sites de + de 5000 visiteurs annuels soit 928000*), la fréquentation est en hausse de +3% par rapport à 2023 ;

Avec 40 600 passages en moyenne par compteur, la Loire à Vélo et la Scandibérique enregistrent une baisse marquée de -13% par rapport à 2023 qui s'explique en grande partie par la météo.

Ce rapport moral est bien entendu l'occasion de faire un point sur la vie de notre agence. En 2024, au-delà de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration s'est réuni à deux reprises, au printemps et à l'automne pour échanger sur les actions.

Au sein de l'équipe, l'année 2024 a été marquée par plusieurs mouvements qui ont eu des impacts en termes d'organisation ou comptable :

- L'arrivée de Julien au poste de Directeur à la suite du départ de Davy Masson ;
- Le retour en cours d'année de la responsable du pôle marketing et de la place de marché ;
- Un congé pour maternité de notre collaboratrice Laureen au service de réservation Groupes ;
- Le départ de notre graphiste et son remplacement compte-tenu de l'importance de ce poste en interne ;

Je laisserai Julien vous présenter juste après les principales actions réalisées en 2024. Mais je tiens à souligner en préambule que l'ADN de Tourisme Loiret reste de travailler selon 3 orientations importantes à nos yeux :

Accompagner les prestataires et les projets, afin de conforter l'offre proposée aux visiteurs : c'est le cas avec la mise en tourisme du canal d'Orléans bien sûr, la route de la rose, la qualification des offres (Accueil Vélo, Tourisme & Handicap, Chambre d'hôtes référence...) et plus globalement l'appui à tous les entrepreneurs qui souhaitent lancer ou développer une activité ;

Promouvoir notre destination. Sur ce point, nous attachons une importance particulière à combiner à la fois des actions de valorisation du Loiret que nous menons en propre, avec des actions partenariales. A titre d'exemple : campagne nationale de printemps avec les offices de tourisme ou bien encore démarche commune avec les offices et les ADT du Cher et de la Nièvre pour faire rayonner la destination oenotouristique "Sancerre-Pouilly-Giennois"

Commercialiser les offres : soit en accompagnant les professionnels avec la vente directe en ligne, soit en apportant du volume d'affaires aux établissements grâce à notre activité de prospection et de réservation, qui a représenté en 2024 près de 680 000 €, une progression de 15% par rapport à 2023.

En complément de ces 3 orientations, nous attachons une importance particulière à l'observation touristique, menée grâce aux enquêtes régulières auprès des établissements et auprès des clientèles, qui nous permet d'apporter des données objectives de fréquentation et de profil des clientèles à tous ceux qui en ont besoin.

Voilà en quelques mots ce rapport moral pour 2024, qui sera complété par le rapport d'activité qui vous a été remis et dont Julien présentera les grandes lignes.

Je tiens à remercier bien évidemment le Conseil départemental pour sa confiance renouvelée et les bonnes collaborations avec les équipes techniques.

Je terminerai en saluant la qualité des échanges au sein du Conseil d'administration.

Je reste bien entendu à l'écoute de vos propositions et suggestions.

J'ai le plaisir de soumettre ce rapport moral au vote de l'assemblée.

Le rapport moral est soumis au vote de l'assemblée.

Sans remarque de la part de l'assemblée, le rapport moral est adopté à l'unanimité

Rapport d'activité 2024

Le rapport d'activité est présenté par M. Julien Aubrat.

Chacun des participants dispose d'un exemplaire papier de ce dernier.

Déjà commenté lors du rapport moral de la Présidente, il s'articule autour des 5 axes du schéma touristique.

Le document présenté en séance est consultable sur le site [PROTOURISME LOIRET](#) rubrique Tourisme Loiret/les missions.

Le rapport d'activité 2024 est mis au vote.

Sans vote contre ni abstention le rapport d'activité est adopté à l'unanimité

Bilan financier, rapport du Commissaire aux Comptes

Le rapport financier est présenté par Mme Halgrain Karelle, comptable au sein de Tourisme Loiret. Les participants disposent d'un bilan et d'un compte de résultat dans leur dossier.

=>Présentation du compte de résultat 2024.

	2024	2023
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION	1 665 950	1 613 779
COTISATIONS	5 291	5 275
VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE	106 276	82 816
SUBVENTIONS		
Conseil Départemental		
▪ dont subvention commercialisation 25 000€ HT	1 437 170	1 429 392
Autres subventions	29 800	29 800
Reprise sur amortissements, dépréciations, provisions et transfert de charges	84 351	65 797
Utilisation des fonds dédiés	3 053	655
Autres produits	8	44
TOTAL CHARGES D'EXPLOITATION	1 679 798	1 739 637
ACHATS	419 262	389 706
▪ dont actions de promotion	413 212	
▪ dont assurance annulation	2 493	
▪ dont fournitures de bureau	3 557	
SERVICES EXTERIEURS		
Autres charges externes	199 743	240 171
Aides financières	0	0
IMPOTS TAXES ET VERSEMENT ASSIMILES	33 720	42 549
SALAIRES ET TRAITEMENT	599 849	631 697
CHARGES SOCIALES	294 788	259 037
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS	103 016	106 744
DOTATIONS AUX PROVISIONS DIVERSES	19 338	66 601
REPORT EN FONDS DEDIES	10 059	3 053
Autres charges	23	78
RESULTAT D'EXPLOITATION	-13 848	-125 858

	2024	2023
AUTRES		
Produits financiers	17 918	12 680
Charges financières		
RESULTAT FINANCIER	17 918	12 680
Produits Exceptionnels		
Subvention d'investissement virée au compte de résultat	92 736	93 208
Sur opérations de gestion	1 985	318
Sur exercice antérieur	188	0
Sur cessions d'éléments d'actifs	0	667
Charges Exceptionnelles		
Sur opération de Gestion	0	936
Sur exercice antérieur	118	0
Sur cession d'éléments d'actifs	0	312
RESULTAT EXCEPTIONNEL	94 791	92 945
EXCEDENT / PERTE	98 861	-20 233

EVALUATION DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE		
Produits		
Prestations en nature	33 229	32 729
Charges		
Mise à disposition gratuite de biens	33 229	32 729

Produits d'exploitation

1 665 950€

 **Conseil départemental**
Variation sur la marge brute sur les produits groupes < à 2023  **1 437 170€**

 **Partenaires Route de la Rose**
29 800€

- ✓ Le Conseil départemental,
- ✓ Métropole,
- ✓ CC Terres du Val de Loire, CC Canaux et forêt en gâtinais, CC des Loges, CC Berry Loire Puisaye
- ✓ Office de tourisme du Grand Pithiverais
- ✓ Mairie de Bellegarde

 **Marge brute sur les produits groupes**
69 520€



+ 5% sur ces 2 postes

 **Reprise sur amortissements / Provisions**
84 351€

Transfert de charges
✓ Remboursement Cipev + alternant
✓ Mutualisation de la campagne de printemps
Reprise de provision sur salaire

 **Commission place de marché**
6 379€
Volume d'affaires de 1 352 717€ dont 8,8% réalisés sur le site de Tourisme Loiret

 **Paniers 100% Loiret, Labellisation Accueil Vélo, Festival de Sully, Autres Produits**
30 385€

 **Fonds dédiés route de la Rose**
3 053€

 **Cotisation des adhérents**
5 291€

SUBVENTIONS

38%

VENTES DE PRESTATIONS DE SERVICE

6,4%


AUTRES


5,6%


Charges d'exploitation


1 679 798€

FAITS MAJEURS


 **Achats** 419 262€
Les dépenses destinées à financer les actions sont **STABLES** même si en chiffre nous avons une **HAUSSE**. Il s'agit d'une requalification de charges sur les outils liés directement à l'activité
Exemple : TOURINSOFT /ITEA

 **Services extérieurs** 199 743€
Ensemble de charges de fonctionnement
Exemples : Location de véhicule, assurance, téléphonie, mise à disposition de personnel, honoraires ...
Tourisme Loiret continue sa politique d'économie

 **Impôts et taxes** 33 720€
Le principal impôt, la Taxe sur les salaires avec une baisse de sa base

 **Charges de personnel** 894 637€
Stable dans les chiffres par rapport à 2023.
Baisse en tenant compte des transferts de charges / non remplacement du directeur adjoint et reprise de provision et transfert de charge.
(arrêt maladie - départ)

 **Dotations aux amortissements** 103 016€
Amortissement des panneaux destinés à la mise en avant du patrimoine de proximité.

 Ligne partiellement neutre, reprise dans les produits exceptionnels

LE LOIRET
L'ÉVÉNEMENT AUTHENTIQUE


COMPTE DE RÉSULTAT


RESULTAT D'EXPLOITATION -13 848€

RESULTAT FINANCIER 17 918€

RESULTAT EXCEPTIONNEL 94 791€

RESULTAT DE L'EXERCICE 2024 = 98 861€
EXCEDENT

 Un excédent exceptionnel généré par une baisse de charges de personnel, des économies sur le fonctionnement mais aussi une hausse de nos produits

 Comptablement : Proposition d'affecter cet excédent sur les réserves à l'issue de l'intervention du Commissaire aux comptes

BILAN 2024

ACTIF	31/12/2024	Amortissements Provisions	31/12/2024	2023
	Brut		Net	Net
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Logiciel informatique	2 694	2 249	445	1 044
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Matériel Technique	11 396	8 585	2 811	4 727
Installations générales, agencements	181 502	181 301	201	90 550
Matériel De Transport	26 100	10 107	15 994	21 214
Matériel de bureau et informatique	59 285	52 266	7 019	6 729
Mobilier	34 854	34 566	288	1 168
Immobilisations corporelles en cours	16 510		16 510	403
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Dépôts et cautionnements versés	0	0	0	0
TOTAL (I)	332 341	289 073	43 267	125 834
ACTIF CIRCULANT				
CREANCES				
Clients et comptes rattachés	31 778		31 778	41 530
Autres créances	78 715		78 715	308 958
AUTRES				
Valeurs mobilières de placement	200 304		200 304	150 000
Disponibilités	662 019		662 019	596 293
Charges constatées d'avance	22 908		22 908	22 901
TOTAL (II)	995 724	0	995 724	1 119 681
TOTAL GENERAL (I+II)	1 328 065	289 073	1 038 991	1 245 516

PASSIF	31/12/2024	2023
	Net	Net
FONDS PROPRES		
Fonds propres sans droit de reprise		
Fonds propres avec droit de reprise	90 797	89 569
Réserves pour projets de l'entité	273 098	293 331
Excédent de l'exercice	98 861	-20 233
Situation nette (sous total)	462 756	362 667
Fonds propres consommables		
Subvention d'investissement	19 630	112 366
TOTAL (I)	482 386	475 033
FONDS REPORTES ET DEDIES		
Fonds dédiés sur subvention de fonctionnement	10 059	3 053
TOTAL (II)	10 059	3 053
PROVISIONS		
Provisions pour risques et charges	185 260	226 009
TOTAL (III)	185 260	226 009
DETTES		
Fournisseurs et comptes rattachés	114 067	91 994
Personnel	138 213	129 313
Organismes sociaux	75 908	77 378
Autres dettes fiscales et sociales	7 738	7 291
Autres dettes	25 360	235 445
Produits constatés d'avance	0	0
TOTAL (IV)	361 286	541 420
TOTAL GENERAL (I+II+III+IV)	1 038 991	1 245 516

Analyse du Bilan Actif

Pour mémoire, le montant de la subvention d'investissement versée par le Conseil départemental,

⇒ **200 000€ en 2019**

Une subvention pour financer les panneaux destinés à l'opération de valorisation du patrimoine de proximité.

Au 31/12/2024, il reste 1 987€ disponible à cet usage.

- Au 31/12/24, les disponibilités sont de : 862 019€

En hausse par rapport à 2023 : le solde de la subvention de fonctionnement ayant été perçu fin 2024.

50 170€ au titre de la subvention d'investissement du Conseil départemental reste à percevoir.

Analyse du bilan Passif

Boni de liquidation.

Pour mémoire ADEL → 65 992€

OT Terres du Val de Loire → 23 577€

OT Val de Loire et Forêt → 1 228€ versé en décembre 2024 dont l'utilisation reste à définir

Subventions d'investissement :

Les panneaux sont partiellement amortis

Les Fonds dédiés :

Route de la Rose (montant fléché lors du COPIL de janvier 2025)

Autres Dettes :

Festival de Sully, solde 2024 et vente de billets 2025 restitués en janvier 2025

M. Nicolas Rouillé, représentant le cabinet Orcom Audit présente **le rapport du commissaire aux comptes.**

Dans le cadre de la mission de commissariat aux comptes qui a été confiée au cabinet Orcom Audit, il a été réalisé l'audit des comptes annuels de l'association ADRTL relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2024 qui ont été présentés précédemment.

M. Rouillé donne lecture de l'opinion. « Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice. Donc nous certifions les comptes sans réserve. ». Le rapport contient premièrement l'opinion et également le fondement de l'opinion.

L'audit de Tourisme Loiret a été effectué selon les normes professionnelles applicables en France. Il a été fait en indépendance, sur la période allant du 1er janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport. La justification des appréciations est également indiquée dans le détail. « Nous avons principalement porté notre jugement professionnel sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes. Nous avons également dans le rapport une partie qui rappelle la responsabilité de la direction et des personnes constituant la gouvernance associative dans le cadre de la production des

comptes, et un deuxième paragraphe qui rappelle la responsabilité du commissaire aux comptes relative à l'audit des comptes annuels. »

Le cabinet Orcom Audit produit également un deuxième rapport, qui est le rapport sur les conventions réglementées. C'est là encore purement juridique. « C'est un rapport dans lequel je vous écris qu'il ne nous a pas été donné mention d'une nouvelle convention à faire voter par l'Assemblée au cours de l'exercice. C'est donc un rapport vierge, mais on se doit de le produire ».

Sans aucune voix contre ni abstention, le rapport financier 2024 est approuvé à l'unanimité.

Sans aucune voix contre ni abstention, l'affectation du résultat excédentaire sur les réserves est approuvée.

Le rapport du commissaire aux comptes est approuvé à l'unanimité.

Orientations 2025

Mme Bellais donne les premières tendances de la saison 2025.

Tourisme Loiret a mené une enquête du 12 au 16 mai auprès des professionnels du secteur afin de dresser un état des lieux de l'activité touristique dans le département pendant les vacances de printemps et des ponts de mai 2025.

Les professionnels du tourisme du Loiret dressent un bilan globalement mitigé pour la période des vacances de printemps et des ponts du 1er et 8 mai 2025. Les décalages de calendrier expliquent peut-être ce constat.

Les réservations pour le pont de la Pentecôte et juillet sont jugées encourageantes (environ 50 % de satisfaction).

Août suscite encore quelques inquiétudes : 59 % des professionnels expriment une faible satisfaction concernant les réservations. Les professionnels sensibles à la météo restent optimistes, espérant une saison estivale meilleure grâce à des conditions climatiques plus favorables.

Du côté des Groupes, les chiffres de notre activité sont plutôt encourageants à ce stade, les réservations étant à ce jour supérieures de +3% à celles de 2024 à la même date.

Par ailleurs, nous avons plusieurs évènements de grande ampleur cette année, qui devraient avoir un impact sur différents secteurs touristiques : Meeting National de l'Air qui s'est tenu à Bricy les 24-25 mai, la semaine fédérale internationale de cyclotourisme qui se tiendra en août dans tout le Loiret et en camp de base à Comet, ou bien encore le Festival de Loire en septembre.

Pour ce qui concerne nos orientations, le Conseil d'administration a pu prendre connaissance de la feuille de route pour l'année 2025 lors de notre réunion du 26 mars dernier.

Tourisme Loiret mène ses actions dans le cadre de la mise en œuvre du schéma départemental de développement touristique. A ce titre, et comme cela est prévu à notre convention pluriannuelle avec le Département, la présidente a présenté à Jacques Mesas et Jean-Luc Riglet à l'occasion d'un comité de pilotage du schéma l'avancement des principales actions, le 16 mai dernier.

Mme Bellais revient sur le cadre financier dans lequel Tourisme Loiret évolue.

Comme vous le savez, l'ensemble des collectivités sont soumises à des contraintes budgétaires, issues à la fois de besoins importants à satisfaire dans les politiques publiques locales, mais aussi des difficultés de l'Etat à donner de la lisibilité fiscale.

Cette situation est particulièrement vraie pour l'échelon départemental qui a dû engager fin 2024 un important programme d'économies budgétaires qui s'est concrétisé en 2025.

Tourisme Loiret, en association sous convention avec le Département, a pris ses responsabilités pour contribuer à ce programme d'économies et le budget 2025 qui vous sera présenté et traduit cet engagement.

L'objectif pour Tourisme Loiret est double :

Il s'agit bien sûr de démontrer au Département que nos actions sont largement bénéfiques à l'économie du territoire : environ 650 millions d'euros d'activité touristique qui servent le dynamisme du département.

Mais il s'agit aussi d'agir en structure responsable et de contribuer, dans un moment difficile, aux efforts nécessaires, à la hauteur de nos capacités bien sûr.

Comme vous le savez, nous sommes dépendants de la subvention du Département (85%) et c'est pourquoi nous avons contribué à 2 niveaux au plan d'économies qui a été engagé :

- Une réduction de la subvention attribuée à Tourisme Loiret en 2025 de -70 000 €.
- Un effort particulier de prélèvement sur nos réserves, à la suite du résultat exceptionnel de 2024 de 98 000 €, afin de nous substituer au Département pour le cofinancement, avec les EPCI, des panneaux d'information touristiques le long de l'autoroute A77.

M. Aubrat, présente en complément **les orientations 2025**

Accompagner les professionnels

En mars 2025, Bourse touristique et rencontre entre professionnels réunissent 354 exposants et 50 participants aux rencontres.

→ Le Pass PRO : pour mieux renseigner les visiteurs : 100 professionnels déjà inscrits

Le principe est basé sur l'échange :

Une structure accepte de recevoir les professionnels du tourisme gratuitement ou à tarif préférentiel... et réciproquement.

Tourisme Loiret s'engage en tant que tiers de confiance et demande à chaque professionnel d'adhérer à une charte d'engagement.

→ Accompagner les réseaux des offices : 12 offices de tourisme

Faciliter la coordination des actions et les retours d'expériences

- > Directeurs : 6-8 visioconférences / an
- > Référents Tourinsoft: réunions flash

Mettre à disposition des outils pour réduire les coûts et fluidifier le parcours client :

- > Tourinsoft / Place de marché

Proposer des partenariats

- > Communication, accueil presse et influenceurs

→ Observatoire touristique

En 2025, une grande **enquête de clientèles**, en complément des enquêtes de fréquentation habituelles

Enquête mutualisée à l'échelle régionale

- > Coordination CRT + 6 ADT 5 sites "socle", 100 sites partenaires

Objectif : recueillir le maximum de réponses pour permettre des analyses par territoire et garantir une bonne représentativité

Développer les offres touristiques

→ Itinérance douce et slow tourisme

- > Préparer la mise en tourisme de la voie verte et du canal d'Orléans.
- > Conforter l'attractivité de la Loire à Vélo et de la scandibérique
- > Finaliser le tracé de la route européenne d'Artagnan
- > Accompagner les sites de la route de la Rose
- >

Baludik : une nouvelle application pour découvrir les territoires en complément des activités incontournables

- > 16 parcours ludiques
- > Un espace Loiret dans une application nationale
- > 1700 téléchargements depuis le 4 avril
 - Diffuser les flux
 - Attirer les familles et les groupes d'amis
 - Augmenter la durée des séjours

Renforcer la notoriété et commercialiser les offres

→ 6 éditions majeures :

La carte touristique, Le Loiret à vélo, le guide du patrimoine, Le Loiret au Fil de l'eau, La route de la Rose, Excursions et séjours groupes

→ Des opérations de communications,

Campagne métro à Paris mutualisée avec les Offices de tourisme, campagne de lancement de l'itinéraire complet avec l'ouverture de la Véloroute du Canal le 24 mai, reportage Nota Bene, French wanderers, Noël dans les châteaux et les musées, Halloween dans les sites du Loiret

→ Des événements et salons :

Salon Vélo in Paris, Esprit Jardin à Versailles, Escale (s) en fête, Meeting aérien, Comet passe par Paris, semaine fédérale du cyclotourisme, IFTM, Epoqu'auto à Lyon

→ Vers un site web encore plus performant

1200K utilisateurs, 2400K de pages vues, refonte du site en cours

→ Signalisation d'animation touristique sur l'autoroute A77 APRR

Un support de communication à fort impact qui renforce la notoriété des destinations sur le long terme.

Cofinancement TOURISME LOIRET /EPCI 19 200€/ panneau soit une participation unitaire de Tourisme Loiret de 9600€ par panneau. Montant global estimé à 134 400€

Validation du budget et des cotisations 2025

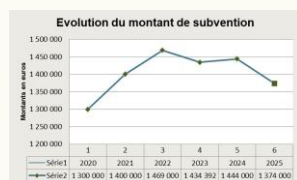
Mme Halgrain présente le budget 2025.

CHARGES	Budget	Réel	Budget	PRODUITS	Budget	Réel	Budget
	2024	2024	2025		2024	2024	2025
ACHATS	418 500	419 262	489 639	SUBVENTIONS			
Développement touristique	408 000	413 212	347 239	- Conseil départemental			
Opération de communication APRR			134 400	⇒ Subvention de Fonctionnement	1 444 000	1 444 000	1 374 000
Assurance Annulation	4 500	2 493	4 000	Régularisation		-1 830	
Fournitures de bureau	6 000	3 557	4 000	• Autres			
SERVICES EXTERIEURS	29 000	29 550	29 000	⇒ Route de la Rose	29 800	29 800	19 860
Location de véhicules, maintenance informatique, assurances							
AUTRES SERVICES EXTERIEURS	177 250	170 193	166 950	Cotisations	5 100	5 291	5 100
déplacements							
IMPOTS ET TAXES	50 700	38 720	44 300	Production vendue	71 400	106 276	97 200
Taxes assises sur la masse salariale	44 000	28 685		Marge commerciale "groupes" + place de marché		75 899	70 000
Autres Taxes : CFE - TVA sur Subvention	6 700	10 035		Labellisation Accueil Vélo, divers		12 125	9 200
				Festival de Sully		18 252	18 000
CHARGES DE PERSONNEL	871 900	894 637	891 500	PRODUITS FINANCIERS	1 500	17 918	6 000
Rémunérations brutes	599 000	599 849	615 500				
Charges	272 900	294 788	276 000				
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	14 500	103 016	14 000	DOT AUX PROVISIONS -TRANSFERT DE CHARGES	19 000	84 351	0
Amortissement Mobilier - Matériel informatique - Autres	14 500	103 016	14 000	Reprise sur provisions	0	60 088	0
1 véhicule				Transfert de charges	19 000	24 263	0
DOTATIONS AUX PROVISIONS DIVERSES	10 900	19 338	12 400	=> Participation campagne de com 2024			
Provision retraite	10 900	19 338	12 400	=> Aide "Alternant"			
AUTRES CHARGES	50	23	50	AUTRES PRODUITS	0	8	0
Autres charges de gestion courante	50	23	50	Différence de règlement produit			
CHARGES EXCEPTIONNELLES	0	118	0	PRODUITS EXCEPTIONNELS	2 000	97 962	11 279
Charges exceptionnelles sur opération de gestion		118		Reprise sur Subvention d'investissement	2 000	92 736	1 220
Charges sur exercice antérieur				Produits exceptionnels /opérations de gestion		2 173	
FONDS DEDIES Route de la Rose		10 059		Reprise Fonds Dédiés N-1		3 053	10 059
TOTAL CHARGES	1 572 800	1 684 916	1 647 839	TOTAL PRODUITS	1 572 800	1 783 777	1 513 439
RESULTAT - Excédent		98 861		Perte	0		-134 400

LES FINANCEMENTS

LES SUBVENTIONS

- Subvention du **Conseil départemental** : **1 374 000€**



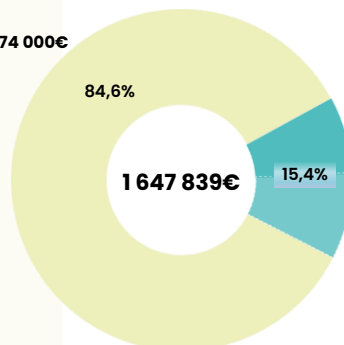
70 000€

Autre variation (non chiffrée) = 50% de l'écart entre marge commerciale année N et N-1. Pour mémoire baisse de 9 608€ en 2023 et 1 830€ en 2024

- Partenaires "**Route de la Rose**": **19 860€**

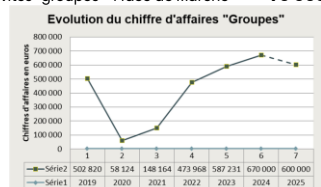
Suite au passage de la commission "Route de la Rose" modification des sites "excellence" ou "à ne pas manquer"

9 940€



FINANCEMENTS PROPRES

- Cotisations des adhérents **5 100€**
- Marge commerciale BRUTE** activités "groupes" "Place de Marché" **70 000€**

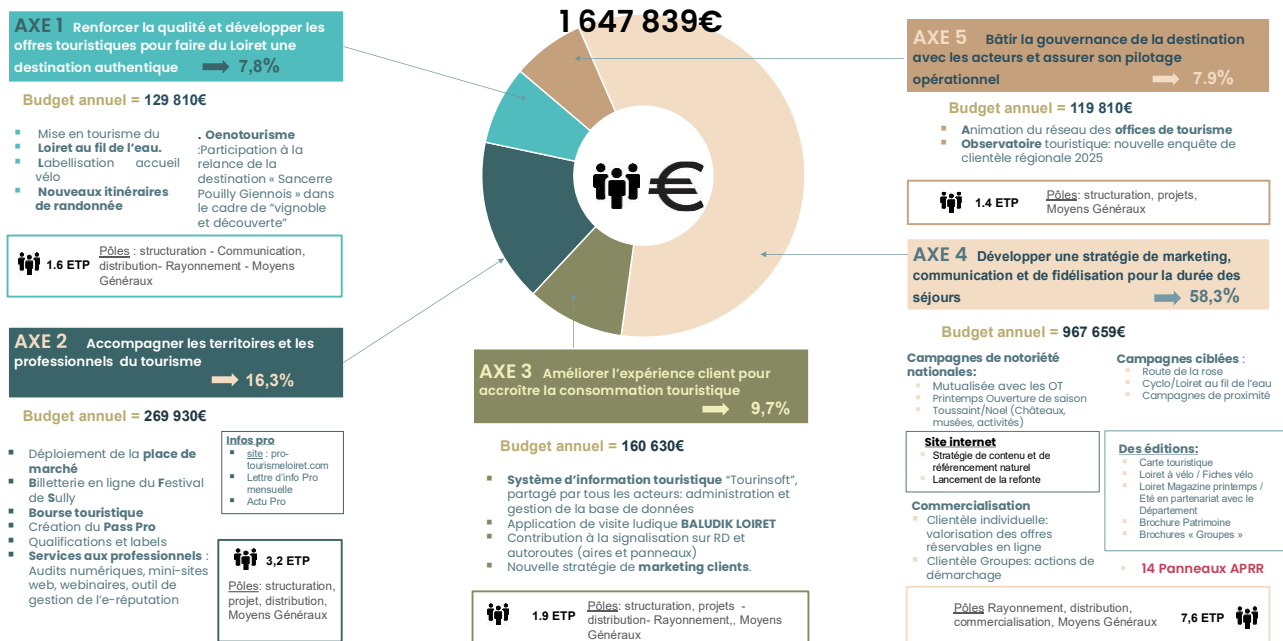


- Labellisation accueil vélo **4 000€**
Baisse suite reversement de 50€ par adhésion (200€ pour 3 ans) à FVT
- Festival de Sully **18 000€**
- Assurances + autres **5 200€**
- Produits financiers **6 000€**
- Produits exceptionnels **1 220€**
- Fonds dédiés 2024 Route de la Rose **10 059€**

PRISE SUR RESERVES

134 400€

Répartition du budget prévisionnel par AXES



Budget déficitaire de **134 400€**

- ⇒ Effort de Tourisme Loiret à la suite du résultat excédentaire de 2024 de 98K€.
- ⇒ Cofinancement avec les EPCI des panneaux d'information touristiques de l'autoroute A77 pour un montant estimé de 134 400€

Sans aucune voix contre ni abstention, les orientations 2025 ainsi que le budget prévisionnel 2025 sont approuvés à l'unanimité.

Montant des cotisations 2025

LES COLLEGES	ADHESION 2025
1^{er} Collège : Les membres du conseil Départemental sont exonérés de cotisations	0 €
2^{ème} Collège : Les organismes consulaires, les syndicats professionnels et institutions touristiques représentatifs	10 €
3^{ème} Collège : les Collectivités Territoriales	
□ Les communautés de communes avec une cotisation par tranche d'habitants.	
· Jusqu'à 19 999 habitants	200 €
· Entre 20 000 et 29 999 habitants	300 €
· Au-delà de 30 000 habitants	500 €
□ Communauté d'Agglomération	800 €
□ Communauté Urbaine/Métropole	800 €
4^{ème} Collège : Les Offices de Tourisme du territoire	Voir collectivités territoriales
5^{ème} Collège : Les Professionnels du Tourisme Gratuité pour les utilisateurs " Place de Marché"	10 €

Pas de changement par rapport à 2024.

Sans aucune voix contre ni abstention, le montant des cotisations 2025 est approuvé à l'unanimité.

Questions diverses

Pas de question dans l'assemblée.

Avant de clore cette assemblée générale, Mme Bellais donne la parole à Mme Pauline Martin, Sénatrice du Loiret.

Mme Martin remercie les différents acteurs du tourisme pour leur action sur le terrain. De tout de ce qui a pu être dit dans cette assemblée générale, elle retient le travail collégial entre tous les partenaires, un travail en confiance, bénéfique pour le territoire. Elle note le coût important des panneaux d'autoroute sur l'A77. Pour terminer son intervention elle reprend un des axes de communication de Tourisme Loiret, l'authenticité et rappelle son aspect précieux.

Sans aucune autre question, la séance est levée.

La Secrétaire,

La Présidente,

Marie- Philippe LUBET

Laurence BELLAIS